

VOIX DE SUD



et d'ailleurs...

**Le journal du syndicat
SUD Culture Solidaires
membre de l'Union syndicale Solidaires**

EDITO

CULTURE : LES PROPOSITIONS DES CANDIDATS PASSEES AU CRIBLE

Avant chaque élection, la coutume veut que les différentes composantes du corps social interrogent les candidats sur tel ou tel aspect de la politique qu'ils souhaitent mettre en œuvre si, d'aventure, ils sont élus. SUD Culture Solidaires aurait ainsi pu interpellier les candidats à la magistrature suprême sur leur éventuelle politique culturelle. Mais il faut bien reconnaître que cet exercice convenu n'appelle que des réponses tout aussi convenues. De fait, la lecture de leurs contributions ou de leurs déclarations est suffisamment édifiante. Ce qui frappe l'observateur, c'est que la culture a longtemps été absente de la campagne électorale, même si certains candidats semblent affectionner particulièrement la compagnie d'«artistes», censés attirer le gogo. A l'évidence, il ne s'agit pas là d'un thème suffisamment électoraliste.

Néanmoins, l'absence de toute référence à la culture dans le débat politique ayant fini par inquiéter, celle-ci s'est peu à peu invitée. Meetings, rencontres culturelles, tables rondes, questionnaires aux candidats, interviews dans les médias, interrogations sur les blogs ont été l'occasion pour la plupart des candidats, non pas de présenter des propositions concrètes mais de rivaliser de promesses plus ou moins floues, voire d'une rare indigence.

A défaut d'un véritable souffle, d'une vision à la Malraux, c'est une approche financière ou simplement gestionnaire qui domine. Quand nous

n'assistons pas à une véritable instrumentalisation de la culture à l'image du «discours de Besançon» de Nicolas Sarkozy (13 mars). Essayons donc d'y voir plus clair sur la conception qu'ont les uns et les autres de la politique culturelle, le rôle respectif des différents acteurs, tant publics (Etat, collectivités) que privés (les industries culturelles, le mécénat, les associations), l'enseignement des arts à l'école, les droits d'auteur et le téléchargement sur Internet, l'accès à la culture.

Malgré la crise d'urticaire qui nous guette à l'évocation des patronymes de Le Pen et du vicomte de Villiers, nous avons jugé utile de présenter leurs positions tant elles sont aux antipodes des valeurs et des principes que nous portons et associons à la notion même de culture... et mettre ainsi en lumière des parallèles inquiétants avec certaines idées de Sarkozy.

Gardons cependant à l'esprit que les promesses, aussi vagues soient-elles, n'engagent que celles et ceux qui y croient. Les vrais débats sont repoussés à après les élections. Ainsi, **Buffet** propose la réunion d'états généraux du spectacle vivant pour élaborer une loi cadre permettant une véritable démocratie culturelle qui rassemble dans des constructions communes, créateurs, artistes, et citoyens. **Royal** veut lancer une vaste consultation des collectivités et des professionnels pour définir, domaine par domaine, les mécanismes de financement les plus efficaces. Quant à **Bayrou**, il se propose d'organiser des Etats généraux de la culture afin de refonder un contrat entre le monde culturel et la nation. Soucieux de concilier les inconciliables, il imagine « un projet pour lequel tout ne serait pas marchand - et tout ne serait pas d'Etat non plus ».

**S
O
M
M
A
I
R
E**

- P.2 Quelle politique culturelle ?
- P.3 Culture, exception culturelle et échanges internationaux
- P.4 et 5 Ministère de la culture, budget et soutien à la création
- P.6 Décentralisation et mécénat
- P.7 et 8 Accès à la culture : diffusion et coût
- P.8 Accès à la formation et pratique artistique

Le prochain numéro de la revue *Cassandra*, à paraître le 18 avril, proposera une analyse des programmes culturels des candidats à la présidentielle dans un article : «ils en ont parlé». Vous pouvez consulter cet article sur notre site internet.

avril 2007

QUELLE POLITIQUE CULTURELLE ?

A des degrés divers, gauche antilibérale ou socialiste tient politique culturelle et transformation sociale.

Bové placera les arts et la culture à leur juste place dans son projet de société. La liberté de création et d'expression seront garanties, la diffusion et la rencontre avec tous les citoyens ainsi qu'une véritable politique sociale d'accès à la culture seront développés. Une nouvelle démocratie culturelle redonnera toute sa place à l'éducation populaire jusqu'à un niveau ministériel et intégrera la culture scientifique, outil de pensée et ouverture vers les nouvelles technologies.

L'approche est la même pour **Besancenot**. La culture, au même titre que l'emploi, le logement, la santé, représente un besoin social, crée du lien et participe à l'émancipation individuelle et collective. Elle doit constituer une mission de service public garantie pour tous et toutes. Chacun doit pouvoir accéder aux œuvres, aux arts, à des divertissements de qualité, mais aussi à la formation et à la pratique artistique. Le développement de la création doit respecter la liberté des créateurs en encourageant l'innovation, en développant les actions transversales à tous les arts, en multipliant les

lieux de création qui permettent la rencontre entre les auteurs, les artistes, les comédiens, les interprètes et l'ensemble des citoyens.

Buffet veut promouvoir une véritable démocratie culturelle, donner toute sa place à l'éducation populaire et aux arts dans la cité, dans l'école et dans l'entreprise.

Voynet entend reconnaître l'empreinte culturelle de toutes les politiques publiques.

Pour **Royale**, «*la gauche ne peut pas se penser sans la culture, ne doit jamais cesser de parler culture, de penser la culture, de vouloir la culture*». La démocratisation de l'accès à la culture, instrument de lutte contre les inégalités sociales et territoriales tout comme la capacité d'accueillir des cultures qui reflètent la diversité des origines au sein de la société française, sont un enjeu majeur de cohésion sociale. Le chef de l'Etat a une responsabilité particulière, étant le garant de la liberté de création et d'expression, de l'égalité d'accès à l'éducation et aux œuvres de l'esprit, de la fraternité du vivre ensemble dans la diversité.

Bayrou place également, «*au cœur de son projet de société*», la culture qui représente «*le chemin de la construction personnelle et de l'émancipation des contraintes du passé*». Elle est une dimension essentielle de l'épanouissement individuel des êtres humains. C'est une dimension essentielle de la société, de son identité, de son projet collectif.

Le projet culturel de **Sarkozy** est plus confus. Pour lui, la culture c'est, pêle-mêle, Clavier, Sevrain, Bigard ou Doc Gyneco voire Rivarol, écrivain cher à l'extrême droite. Après avoir scandaleusement associé étroitement immigration et identité nationale, il en fait de même avec la culture. Il s'agit de célébrer la «*France éternelle*», celle des croisades et des cathédrales. Pour Sarko, qui veut rétablir Paris comme capitale des arts, «*démocratiser la culture, c'est se donner les moyens de faire comprendre et aimer Sophocle, Shakespeare ou Racine au plus grand nombre*». Accessoirement, c'est l'utiliser «*pour rééquilibrer le capitalisme*» ! On rapprochera bien évidemment cette conception de la culture de celle des candidats d'extrême droite.

Pour **Le Pen**, la Culture est inséparable de l'histoire et du rayonnement de la France et doit se réduire à «*la préservation du patrimoine, et pas sa création*».

Pour **Villiers**, promouvoir la culture nationale c'est refuser tout ce qui peut ressembler à du multiculturalisme.

Reste **Nihous**, le candidat des chasseurs qui souhaite se réincarner en canard. Son projet culturel se réduit à vouloir développer les réseaux culturels ruraux et les échanges avec les zones urbaines, respecter et valoriser nos traditions et... assurer la couverture générale du territoire pour la téléphonie mobile et la généralisation des lignes à haut débit.

Quant à **Laguillier**, nous avons cherché en vain une proposition.



Marchandisation de la culture

La culture n'est pas une marchandise clament la plupart des candidats antilibéraux. **Royal** ne l'affirme pas ouvertement, même si, pour son parti, la culture et l'information ne peuvent être abandonnées à la seule loi du marché. Pour **Voynet**, l'économie de la culture doit s'approcher d'un point d'équilibre entre secteur public, économie sociale et solidaire et économie de marché. Même **Bayrou** et **Sarkozy**, qui se révèlent altermondialistes, clament que la culture doit échapper aux règles habituelles du marché, qu'elle ne doit pas être entièrement marchande.



Culture et exception culturelle

Le principe d'exception culturelle pour tous les peuples est défendu par **Bové** et **Buffet** qui veulent protéger la diversité culturelle et défendre résolument l'exception culturelle au sein de l'OMC ainsi que la prééminence des principes de la convention UNESCO sur les règles de l'OMC, afin de contribuer à la reconnaissance et au développement des langues et des cultures du monde et de leur enrichissement mutuel. Même **Bayrou** veut donner à la culture un nouveau cadre juridique international contraignant sur la diversité et les échanges culturels qui doivent échapper à l'OMC. **Royale** encouragera la coopération avec les pays du sud et notamment

méditerranéens pour soutenir toutes les formes de création. **Voynet** développera les processus de coopération culturelle internationale fondée sur le développement au niveau local et sur des principes de solidarité et de réciprocité. **Buffet** favorisera les échanges entre les hommes et les femmes de chaque continent, loin de toute pratique néocoloniale. Quant à **Le Pen**, les dispositifs de l'exception culturelle (quotas de diffusion d'œuvres françaises, aides spécifiques à l'industrie française, etc.) relèvent d'une logique de préférence nationale, l'exception culturelle n'étant rien d'autre que la préférence nationale appliquée à la culture.

Culture et Europe

Un projet européen digne de ce nom doit inclure la culture. **Voynet** place les questions de culture au cœur du projet de construction européenne, en levant les ambiguïtés juridiques qui peuvent affecter la diversité culturelle.

Il faut notamment ouvrir des espaces de concertation transparents entre citoyens, professionnels et décideurs politiques en vue d'établir des éléments de politique culturelle commune. **Royal** veut une «Europe de la culture et de l'audiovisuel» dans laquelle elle défendra la règle de l'unanimité pour garantir l'exception et la diversité culturelles. Le projet européen de **Sarkozy** se réduit à renforcer la présence culturelle (centres

culturels, Alliances françaises) de la France dans les pays de l'Union européenne et créer un «Pass culture européen» permettant à tous les jeunes âgés de 12 à 25 ans, d'accéder à coût réduit, sur tout le territoire européen, aux musées, aux sites et à tous les monuments du patrimoine européen. **Buffet** et **Royal** proposent la croissance du budget communautaire qui se monte actuellement à 0,12%, soit 0,28 € par habitant. **Royale** et **Bayrou** reconnaîtront les identités culturelles régionales en signant la Charte européenne des langues régionales. Pour **Le Pen**, un projet européen n'a plus de sens puisque la France sortirait de l'Union européenne.

Culture et Francophonie

Une certaine forme de «néocolonialisme» transpire sous certaines propositions en faveur de la francophonie qui veulent accentuer le rayonnement de la France dans le monde.

Laissons le bénéfice du doute à **Bové** qui, en réaction à l'hégémonie linguistique anglo-saxonne dans les échanges culturels internationaux développera l'enseignement du français à l'étranger.

Nous nous méfierons plus sûrement de **De Villiers** qui veut faire de la francophonie une des grandes priorités de son quinquennat ou de **Le Pen** qui veut promouvoir une politique active de rénovation et d'implantation d'écoles et de lycées français à l'étranger, accentuer l'action des services diplomatiques et de coopération français, notamment à

l'égard des pays francophones ou traditionnellement francophiles, étendre le réseau des Alliances françaises.

Accroître les moyens de l'enseignement du français à l'étranger et valoriser le travail du réseau des Alliances françaises, c'est également le souhait de **Sarkozy**. Il veut créer une instance de pilotage unique de la politique culturelle de la France à l'étranger sur le modèle du Goethe Institut allemand ou créer l'équivalent de la Villa Médicis à New York et en Chine. Bon prince, il mettra en place des maisons d'artistes en France (à côté des centres de rétention administrative ?) pour y accueillir des artistes étrangers et développera une politique d'accueil et de formation «des futures élites artistiques étrangères», ce qui permettra à ses charters de ne pas rentrer à vide.

Culture et rôle de l'état

Pour Buffet, Voinet et Royal, l'État ne peut pas fuir ses responsabilités en matière de soutien à la création culturelle et doit jouer pleinement son rôle de régulateur de l'économie de la culture. Besancenot veut protéger les secteurs les plus fragiles par le biais des fonds de soutien publics. Curieusement, il est le seul à s'élever ouvertement

contre la censure et l'ordre moral et à réclamer la protection de la liberté de création des artistes. Pour Bayrou, un certain nombre d'actions de service public peuvent être incitées par l'État mais n'ont pas à être conduites par lui, le ministère de la culture étant le «garant des grands équilibres». Pour Sarkozy, c'est le soutien à la création qui

doit continuer de relever en premier lieu de l'État, «*probablement mieux placé que les collectivités territoriales pour assurer la neutralité du processus d'aide à la décision*». Il avait clairement proposé le regroupement de la direction des médias, des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale sous l'égide d'un seul ministère. Cette proposi-

tion, qui pouvait lui coûter de nombreuses voix, a disparu de ses discours. Mais, comme il assure ne vouloir que quinze ministères, nul doute qu'elle refera surface un jour ou l'autre. Pour Le Pen, le rôle de l'État doit se limiter à «*la rencontre entre l'artiste et le public*» et il milite pour le retour au vieux «*ministère des affaires culturelles*».

Culture et rentabilité

Voilà bien une notion défendue par la droite et l'extrême droite. Le Pen et Sarkozy se rejoignent en effet sur des critères de rentabilité. Le premier conditionnera les subventions aux recettes propres des structures qui devront prouver qu'elles touchent un public important. Ces critères «libéraux» sont valables pour la production cinématographique puisque les résultats en salles seront pris en compte.

Sarkozy conditionnera, pour sa part, les subventions aux recettes à l'exportation des films. Afin de contourner les services du ministère de la culture, il mettra en place un nouveau mode d'attribution des aides par le biais d'instances de délibération indépendantes (agences ou autres) à l'image du Centre national de la cinématographie. Elles seraient dirigées par des professionnels dont des artistes, des représentants de la société civile et du public et des professionnels étrangers. Le financement appartiendrait aux collectivités publiques (État, régions, communes) mais ces dernières n'auraient plus de responsabilités dans la décision d'octroi de l'aide.

Culture et soutien à la création

Voinet réservera une part significative du budget pour le soutien à la création contemporain. Elle inscrira dans toutes les chartes et les contrats des institutions culturelles subventionnées une clause demandant la prise en compte de la diversité

culturelle, de manière à garantir à tous la variété des oeuvres et des cultures et, à chacun, le respect et le soutien à ses pratiques culturelles. Royal, s'inscrit dans «*une optique de développement durable en matière culturelle*». Elle soutiendra la création dans une perspective de long terme

Buffet et Bové porteront le budget à 1 % du PIB, soit une dépense supplémentaire de l'ordre de 3 milliards d'euros, c'est à dire 35 % d'augmentation par rapport aux dépenses actuelles, soit 10 % d'augmentation des budgets publics pendant 5 ans. Besancenot le portera à 1% du PIB dans un premier temps, puis très rapidement à 2% minimum. Voinet considère que 1 % du budget de l'État, à périmètre constant, est un plancher minimum.

Culture et budget

Ce chiffre «mythique», c'est également celui auquel s'engage Royal qui «*veut renouer avec l'audace*» de ceux qui, en 1981, avaient porté cette exigence. Sarkozy assure que le budget du ministère doit non seulement être «sanctuarisé» mais augmenter afin de dépasser le symbolique 1%. Bayrou reste flou, s'engageant juste à ce que le budget fasse l'objet d'une programmation pluriannuelle.

avec une vision et une évaluation tenant compte des inégalités en matière de développement territorial. Sarkozy dégagera des marges budgétaires nouvelles pour les aides à la création, les politiques d'acquisition et le soutien de la demande du public... mais en limitant progressivement la part des crédits de fonctionnement de l'administration.

Avec Le Pen, les subventions publiques ne seront accordées qu'aux créations artistiques qui respectent l'identité nationale (tiens, tiens ...) comme les valeurs de notre civilisation. Ainsi toutes les «bonnes musiques» seront promues, des troupes de

chanteurs seront reconstituées pour disposer d'un vivier de talents nationaux, les musiciens et les chefs d'orchestre «français» se verront offrir les meilleures possibilités d'exercer leurs talents en France, une place sur la scène lyrique sera faite à l'opéra. Rap et techno, «*qui ne sont pas des expressions musicales*», seront «*évidemment*» privés de tout soutien public. Il sera dressé un bilan précis de l'activité des multiples établissements et fonds d'intervention en matière culturelle (CNAP, CNAL, FNAC, FRAC, notamment). Bref, en culture comme ailleurs, imposer la préférence nationale.

Culture et intermittents du spectacle

Bové, Besancenot, Schivardi (dont c'est la seule contribution culturelle), **Buffet, Voynet** s'engagent à retirer le protocole d'assurance chômage des intermittents du spectacle et à revenir à la solidarité interprofessionnelle.

REVENIR À LA SOLIDARITÉ INTERPROFESIONNELLE

Bové mettra en œuvre, dès la première année, un plan spécifique de résorption de la précarité et garantira une protection sociale et un revenu minimum pour les travailleurs de la culture. **Besancenot** fixe celui-ci à 1500 euros nets par mois. Tout comme **Buffet**, il mettra en place un statut des plasticiens.

Voynet demandera dès la prochaine mandature le lancement «*d'États Généraux du financement de la création et de l'emploi culturel*» rassemblant l'ensemble des partenaires. **Royal** le «*remettra sur le métier*», avec les partenaires sociaux afin de rétablir la solidarité interprofessionnelle. Elle incitera fortement les entreprises culturelles et audiovisuelles à transformer nombre de contrats d'intermittents en CDI, comme l'exige le Code du Travail.

LE PEN VEUT INSTAURER UNE CARTE PROFESSIONNELLE ET REJETTE LE STATUT DES INTERMITTENTS

Bayrou fera voter la proposition de loi («PPL») signée par une majorité de députés et sénateurs (473) de tous bords pour instaurer un régime équitable et durable. Il assurera le développement de l'emploi culturel à travers une loi de programme sur le spectacle vivant et une répartition complémentaire des rôles entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Même **Sarkozy** parle de construire, en concertation avec les partenaires sociaux, un dispositif pérenne d'indemnisation du chômage, mais sans préciser lequel.

Le Pen rejette le statut des intermittents et instaurera une carte professionnelle, en distinguant les artistes des techniciens, et réfléchira à la création d'un «CDD culturel».

Culture, cinéma et édition

Buffet refuse le pouvoir des majors qui peuvent imposer un même film sur plus de 700 écrans en même temps, au détriment de la diversité culturelle. Elle croit nécessaire de limiter le nombre de copies pour un film et de revoir la répartition des aides du CNC afin de favoriser les «aides sélectives» dont bénéficie le cinéma d'auteur par rapport

aux aides «automatiques» qui avantagent les films qui disposent déjà de conditions de financement meilleures.

BUFFET REFUSE LE POUVOIR DES MAJORS ET SE PENCHE SUR LA DIVERSITÉ EN MATIÈRE D'ÉDITION

Elle est également la seule à s'inquiéter de la diversité en matière d'édition qui passe par l'aide aux éditeurs indépendants, aux librairies indépendantes et, d'une manière générale, à une intervention sur l'ensemble de la chaîne du livre qui permette de mettre en relation les auteurs avec l'ensemble des citoyens.

Culture et patrimoine

C'est logiquement le patrimoine qui fait l'objet de plus d'attention.

Royal mettra en place un «*plan d'urgence pour les 45 000 monuments historiques*», **Bayrou** mobilisera tous les moyens pour sauver un certain nombre de monuments, quitte à aider des fondations.

Sarkozy, oubliant dans quel état le gouvernement auquel il a appartenu a laissé le patrimoine monumental, rendra sa splendeur à l'ensemble de notre patrimoine monumental en lui consacrant quatre milliards d'euros en dix ans. «*C'est un défi qui vaut la peine parce que ces monuments génèrent un flux de touristes considérable*», précise-t-il.

Quant à **Le Pen** et **De Villiers**, ils lanceront

un plan d'urgence et dégageront des moyens budgétaires pour la restauration, l'entretien et l'embellissement du patrimoine monumental et architectural.

Il n'y a guère que **Voynet** pour vouloir redéfinir et limiter l'exploitation des patrimoines à des fins touristiques «*qui standardise l'environnement et les rythmes de vie et ne prend pas en compte les équilibres locaux d'échanges et de production*».

Avec **Bayrou** qui veut également valoriser le patrimoine linguistique français, en classant nos langues comme «trésors nationaux», elle est bien la seule à élargir le champ du patrimoine au patrimoine écologique, industriel, artisanal et ethnologique afin de l'inscrire dans une dynamique de lien social et de reconnaissance des cultures populaires comme bien commun à partager.

Culture et décentralisation

Plusieurs candidats veulent relancer la décentralisation culturelle. **Royal**, d'abord, qui «renouera avec l'esprit de 1982», en donnant des moyens financiers et humains aux régions, départements et villes afin qu'elles portent de nouveaux projets et disposent d'une réelle capacité d'initiative. **Bové** reformera la fiscalité pour redonner des moyens aux collectivités territoriales afin qu'elles puissent augmenter leur budget culturel dans les mêmes proportions que l'Etat. Pour **Bayrou**, il doit y avoir une répartition complémentaire des rôles entre l'Etat et les collectivités territoriales. **Voynet** augmentera la place de l'action culturelle au sein de la Politique de la Ville. Pour **Le Pen**, les collectivités doivent encourager les spectacles, les fêtes, les reconstitutions historiques, l'ouverture de conservatoires, de musées et de circuits touristiques, mettre en place des chèques-lecture pour favoriser l'achat de livres au profit des plus jeunes.

Culture et réseau associatif

A côté de la puissance publique, les associations ont un rôle à jouer. Pour **Royal**, leur mission d'éducation populaire est irremplaçable pour garantir l'égalité d'accès de tous les citoyens à la culture, «partout où ils expriment leur soif de musique, de théâtre, de danse, de cinéma, d'opéra, de littérature, de peinture, de poésie». Avec **Voynet** et **Buffet**, elle s'engage à garantir la pérennité et la régularité de leur financement.

Culture et mécénat

Seule **Buffet** s'est déclarée farouchement opposée au financement des mécènes privés. **Voynet** incitera les citoyens à financer volontairement la culture par la mise en place d'un «micromécénat citoyen» au travers de dons fait à des associations ou structures à but non-lucratif. Pour **Royal**, il s'agit d'une démarche de solidarité et de citoyenneté, même si «elle ne pourra jamais se substituer aux politiques publiques». Quant à **Bayrou**, **Sarkozy** et **Le Pen**, ils sont sur la même longueur d'ondes. La politique culturelle doit développer les conditions d'un partenariat qui doit être fortement encouragé entre l'intervention publique et celle du secteur privé. Tous promettent la mise en place d'un régime fiscal favorable au mécénat, des exonérations fiscales. **Sarkozy** et **Le Pen** supprimeront la distinction entre le parrainage et le mécénat. Comme c'est déjà le cas, **Sarkozy** fixera une obligation de résultats aux établissements culturels publics en matière de financements privés.

Le contrôle des usagers

Le service public de la culture ne signifie pas culture d'Etat.

Besancenot indique que la gestion des outils culturels sera assurée par des collectifs associant professionnels et usagers.

Avec **Bové**, les citoyens seront associés à la gestion des organismes publics du champ des arts et de la culture.

Voynet impulsera la création de «Conseils artistiques et culturels» sur le modèle des «Conseils de quartier», en associant des représentants d'usagers, d'associations et de professionnels de la culture. Elle créera des outils de régulation régionaux et interrégionaux garantissant une distribution équitable des moyens et des

aides ainsi que la prise en compte des particularités territoriales.

Royal mettra en place un «Conseil Supérieur des Savoirs, des Arts, et des Sciences», directement placé auprès du chef de l'Etat. Il aura une mission d'observation, d'information, de proposition, fondée sur un constant

dialogue avec tous les acteurs du monde culturel. D'autre part, le Conseil économique et social sera transformé en «Conseil économique, social et culturel», afin que la culture soit placée au centre, et non plus à la marge, de la réflexion sur les sujets de société, au même titre que l'économique et le social.

Culture, équipements et réseaux

La diffusion de la culture est liée au nombre d'équipements collectifs destinés à l'exercice de tous les types de pratiques artistiques et culturelles.

Besancenot développera et soutiendra les réseaux alternatifs de diffusion des œuvres (fiches artistiques, médias associatifs, ...).

Bové renforcera le maillage et les moyens des équipements culturels de proximité et soutiendra les réseaux alternatifs de création et de diffusion.

Voynet se propose de développer et de mutualiser les outils de service public (salles de spectacles, musées, centres d'art...) pour en

faire des lieux mieux partagés et aider les Collectifs d'artistes engagés dans la formation.

Bayrou pense à des lieux qui soient moins figés dans des labels mais «ouverts sur la cité et aux artistes», porteurs de projets innovants qui encouragent le croisement des disciplines et des genres, adaptés aux nouvelles technologies. Il veut aller «infiniment plus loin» dans la mise à disposition du public, d'œuvres qui demeurent confinées dans les réserves et pense que le Louvre doit s'exporter en direction des musées de province qui n'ont pas les collections nécessaires.

Sarkozy veut également créer des antennes locales des musées parisiens en province, faire circuler les grandes expositions et ouvrir davantage l'accès à des éléments du patrimoine d'habitude fermés au public.

Culture, et télé

Quelques candidats s'interrogent sur le rôle culturel des télévisions.

Buffet redonnera une visibilité aux œuvres de création à des heures de grande écoute.

Sarkozy s'étend plus longuement sur le sujet. La télévision (comme les autres médias) doit être, plus qu'aujourd'hui, le support de la démocratisation culturelle. Il entend donc soutenir les chaînes spécialisées, notamment France 4 pour la diffusion de programmes innovants et imposer à France 2 et France 3 des obligations supplémentaires de diffusion de programmes culturels aux heures de grande écoute. La promesse est certes honorable mais se fera au détriment de

la qualité d'ensemble des chaînes publiques. Pour financer ces programmes, elles seront en effet autorisées à effectuer des pauses publicitaires lors des programmes non significativement différents de ceux des chaînes privées.

Le Pen nous prépare une télé bien franchouillarde. Il confinera la place de la culture à la télévision sur Arte qui doit devenir le reflet de la vie artistique « française ». Il va de soi que seules les coproductions avec les institutions culturelles « françaises » seront facilitées et encouragées.

Besancenot veut que soit inscrit dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens des chaînes de service public l'obligation pédagogique autour de la culture, sous toutes ses formes (émissions, débats, mise en avant de nouveaux artistes et portraits et explications de courants anciens, dans tous les domaines de la culture).

Culture, et internet

Le développement de l'Internet a bien montré combien la question de la diffusion de contenus culturels numérisés et de leur appropriation par l'ensemble des citoyens se pose dans des conditions nouvelles.

selon un mode de répartition juste et équitable aux auteurs, artistes, interprètes et producteurs.

Besancenot, **Bové** et **Buffet** sont sur cette position. Ils abrogeront la loi DADVSI et instaureront la rémunération des créateurs par une taxation des profits réalisés par des activités commerciales sur le web et, pour **Bové**, une mise à contribution des fournisseurs d'accès et des opérateurs de télécommunication. **Buffet** y ajoute une redevance progressive pour les abonnés au haut débit. **Royal** ne se prononce que pour la remise à plat du cadre juridique créé par la loi DADVSI, **Bayrou** pour une évaluation indépendante de la loi tandis que **Sarkozy**, farouchement opposé à la licence globale, n'entend pas y toucher. Tous les trois affirment cependant vouloir concilier droit de propriété des artistes et diffusion large et à bon marché des œuvres.

Royal veut encourager les créateurs qui se tournent vers les modèles ouverts de propriété intellectuelle de type «Creative Commons» ou «Musique-libre». Les artistes pourraient être rémunérés par des revenus indirects, les webradios ou les plates-formes de P2P reversant une partie de leur chiffre d'affaire aux titulaires de droits en contrepartie du droit d'exploiter commercialement les œuvres ou par des revenus «mutualisés» : redevance pour copie privée ou système de licence globale forfaitaire pour les échanges gratuits entre personnes. **Bayrou** parie sur la baisse des achats en ligne, tout en souhaitant un secteur dédié au partage gratuit et des contributions, volontaires ou obligatoires, notamment pour la copie privée. Quant à **Sarkozy**, il s'en tient au téléchargement légal sous toutes ses formes (vente à l'unité, location, forfaits...), les offres de tiers financées par des revenus publicitaires ou des formules de pair à pair autorisées par les ayants droit.

Pour **Buffet**, il faut répondre aux besoins des artistes de profiter des réseaux numériques pour rencontrer un public le plus large possible.

Pour **Sarkozy**, Internet doit devenir un outil déterminant de démocratisation culturelle et de diffusion de la culture française dans le monde. Sur le modèle de la BBC, il se prononce pour la création d'un site ou de plusieurs sites publics «diffusant la culture française dans le monde» et mettant gratuitement à disposition de tous les internautes (de manière centralisée ou par lien vers des points de téléchargement légal) l'ensemble du patrimoine culturel français tombé dans le domaine public ou financé par l'argent public. **Le Pen** vérifiera le contenu du Web et leur portée «pour éviter tout débordement».

La question du téléchargement est désormais contrainte par la loi DADVSI qui, imposée par la droite, a criminalisé des millions de consommateurs pour le plus grand profit de quelques multinationales.

SUD Culture Solidaires a dénoncé cette loi et s'est prononcé pour la mise en place d'un système visant à permettre aux internautes de télécharger librement des fichiers sur le Web moyennant le paiement d'une redevance mensuelle symbolique incluse dans leur abonnement à Internet, redevance qui devra être exclusivement reversée

CULTURE ET RÉDUCTION DES COÛTS

L'accès à la culture, c'est aussi un problème de coût. Nous venons de l'aborder pour le téléchargement des œuvres.

Royal rappelle que, dans sa région, les festivals sont gratuits pour permettre au public populaire d'en profiter, mais n'en tire pas une portée nationale. Le prix d'entrée des musées est également abordé. Seul, **Besancenot** réclame la gratuité totale des musées et des collections nationales. **Royal** les rendra accessibles aux personnes les plus défavorisées, ce qui est déjà souvent le cas. Lors de sa convention du 12 novembre dernier, l'UMP avait avancé, au grand dam de Donnedieu de Vabres, l'idée de la gratuité totale dans les musées nationaux. **Sarkozy**, plus en retrait, l'assurera pour les moins de 25 ans et instaurera un jour gratuit par semaine pour tous les publics... à condition que le financement de cette mesure soit assuré par « l'augmentation des ressources du mécénat et le développement des espaces marchands (boutiques de musées, cafétérias, etc.) ». **Le Pen**, qui veut lier les sub-

ventions des institutions culturelles à la fréquentation et aux recettes propres qu'elles génèrent ne dit pas autre chose.

Sarko et **Le Pen** se rejoignent également sur l'idée d'un «chèque culture» permettant d'offrir un certain nombre de services et biens culturels à un coût gratuit ou réduit, principalement le spectacle vivant, le cinéma d'art et d'essai, le livre, etc. **Besancenot** réclame la suppression de la TVA sur les produits culturels. **Bayrou** défendra, au niveau européen, l'application du taux réduit de TVA à 5,5% sur l'ensemble des produits culturels, en particulier le disque et la vidéo. **Sarkozy** s'est également proposé pour la TVA à 5,5% pour le CD, revendication portée par Renaud Donnedieu de Vabre depuis un certain temps, sans grand succès auprès de la commission européenne. **Royal** se pose la question de la TVA simplement sur le disque bloqué au niveau européen et fera faire une étude précise sur les taux de TVA pour les prestations artistiques, notamment lorsqu'elles s'effectuent en milieu scolaire.

ACCÈS À LA FORMATION ET PRATIQUE ARTISTIQUE

S'il est bien un secteur où la situation n'est guère brillante, c'est bien celui de l'éducation artistique et culturelle, pourtant l'une des composantes essentielles de la formation des enfants d'âge scolaire et des jeunes en général. Parce qu'elle constitue un facteur d'épanouissement personnel et contribue à la formation de l'esprit critique, nous ne pouvons qu'être particulièrement attentifs au positionnement des candidats.

Ici, comme ailleurs, le bilan de la droite au pouvoir est catastrophique. Après les abandons des classes à projet artistique et culturel (PAC), le manque de continuité de l'action publique, les annonces non suivies d'effet, tout est à reconstruire.

Pourtant les déclarations d'intention ne manquent pas. On se méfiera bien entendu de celles de **Sarkozy** qui jure que l'éducation culturelle et artistique et la pratique amateur seront de véritables piliers de la politique culturelle dont l'apprentissage conditionnera l'accès du plus grand nombre «aux valeurs qui font la France». Mais attention, plus question de mettre en avant l'instinct créatif des enfants. Il faut donner à ces heures d'initiation artistique un contenu plus exigeant, en aidant les enfants à améliorer leur technique.

Cette politique sera rendue possible en s'appuyant sur le réseau des professeurs de conservatoires et d'écoles des beaux-arts, en créant un nouvel équilibre entre l'Etat et les collectivités locales ou en favorisant le jumelage

de chaque établissement scolaire avec un établissement culturel. Cette politique devra également distinguer des élites en permettant aux jeunes qui manifestent un talent et un engagement artistiques certains de les valoriser pour l'accès aux grandes écoles et dans les parcours universitaires.

Bayrou s'engage à encourager la transmission des savoirs par l'accès de tous les élèves aux options artistiques et impliquer davantage les acteurs de la culture dans l'Education Nationale tout en songeant à la formation des enseignants. Tout comme **Buffet**, il promet une loi de programmation pluriannuelle pour en finir avec les coups d'arrêt budgétaires liés aux alternances.

Royal veut que la culture fasse une «entrée massive de la maternelle à l'université» et se donne cinq ans pour généraliser l'éducation artistique et culturelle, avec un temps hebdomadaire spécifique (une demi-journée par semaine) intégré dans le programme. Elle se dit prête à y mettre les moyens en implantant dans chaque établissement un poste d'animateur culturel pour aider les lycéens à monter et mener à bien des projets, en mettant en œuvre, avec les régions, un plan national d'aménagement d'équipements culturels dans les universités et les lycées (salles de répétition et de spectacles, ateliers-studios, tables de montage, etc.), en faisant participer les intermittents du spectacle et les élèves des écoles supérieures spécialisées en résidence d'artistes, en mettant en place des collaborations avec les établissements artistiques sous la responsabilité des collectivités locales, en relançant les mouvements d'éducation populaire.

Voynet donnera la priorité, dès 2007, à l'éducation artistique à l'école primaire et au collège, et propose que des «conférences régionales de la culture» soient le lieu de débat incontournable. Le partenariat avec des artistes

professionnels, des associations d'éducation populaire sera partie intégrante de ces dispositifs.

Buffet revendique une véritable démocratie culturelle qui redonne toute leur place à l'éducation populaire et aux arts dans la cité, dans l'école et dans l'entreprise, en favorisant la rencontre avec les artistes et les créateurs au sein des établissements d'enseignement.

Besancenot revalorisera les enseignements artistiques dans le cursus scolaire qui ne doivent plus être de simples options. Il favorisera l'embauche de personnels éducatifs formés et professionnels et la prise en compte des heures d'enseignement pour les intermittents. Surtout il accordera une égalité de moyens entre les établissements. Plus généralement, il souhaite que chacun ait accès à une pratique artistique, quels que soient ses revenus : les conservatoires, les musées, les médiathèques, les cours municipaux, les ateliers d'écriture seront gratuits. Il encouragera les pratiques amateurs en multipliant les lieux d'accueil (salles de répétition, lieux d'exposition, etc.).

Bové encouragera aussi les pratiques amateurs mais ne s'étend guère sur le sujet. A la droite extrême, les compères **de Villiers** et **Le Pen** sont sur la même longueur d'ondes. Le premier veut mettre en œuvre un grand projet d'éducation artistique qui proscrira le multiculturalisme, supprimera l'enseignement intitulé «langues et cultures d'origine» qui s'oppose à la « francisation » et donnera la « priorité à la culture et à l'art français et européens afin de transmettre les valeurs patriotiques ». Quant au second, il regrette qu'il n'y ait pas une plus grande pratique du chant choral, de la musique instrumentale et de la danse. Sûrement la nostalgie des musiques militaires et du pas de l'oiseau. Ces deux là et **Sarkozy** s'accordent pour créer un enseignement de l'histoire de l'art, si possible français et européen.

Vous souhaitez en savoir plus sur Sud Cultures Solidaires, son projet, ses statuts, ses tarifs d'adhésion ? contactez nous au 01 40 15 82 68 / fax 01 40 15 85 99 / courriel : sud@culture.fr /www.sud-culture.org